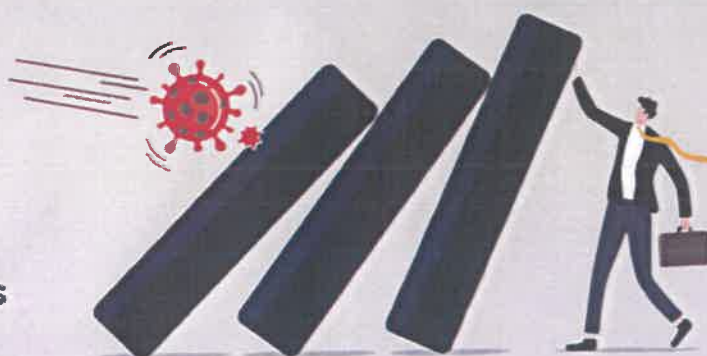


# Plan de soutien aux entreprises du Beauvaisis

## Kit de redémarrage

Ce kit doit permettre aux entreprises d'avoir un conseil et un appui dans la mise en place des recommandations sanitaires gouvernementales par fiche métiers (organisation matérielle, logistique et RH) mais également une aide financière dans l'achats de matériels (EPI, Paravirus plexi) liés au Covid19



### Montant de l'aide :

**Subvention de 1 000€ par entreprise**

5h d'accompagnement (plafonné à 500€) + une subvention de 50% sur l'acquisition d'EPI « Covid » plafonnée 500€.

### Entreprises concernées :

Entreprise B to C avec point de vente • PME de -25 salariés

### Conditions d'attribution :

Ayant leur siège social et leur lieu d'activité sur le territoire de la CAB

Avoir un K-bis de -3 mois

A jour de ses obligations fiscales et sociales au 31/12/2019

Etre à jour de ses obligations fiscales et sociales

### Pièces indispensables à l'instruction des demandes de financement :

- K-bis
- RIB de l'entreprise
- Attestation de-minimis
- Listing certifié du nombre de salariés ou attestation sur l'honneur
- Facture pour remboursement
- Attestation des impôts
- Formulaire de demande complété et signé

Contactez  
notre cellule de soutien

soutienentreprisescovid@beauvaisis.fr

Toutes les modalités  
et les conditions sur

Beauvaisis.fr/plan-soutien-entreprises-covid19